

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2024

Le conseil municipal dûment convoqué le 24 mai 2024 s'est réuni en session ordinaire lundi 03 juin 2024 à 20 heures 30, sous la présidence de Jérôme Peyrat, Maire.

Etaient présents : Michèle Courbrant, Nicolas Guillemet, Hervé Lacour, Nathalie Lavergne, Régis Ongaro, Jérôme Peyrat, Sandra Roche, Marie Salles, Jacques Tuneu

Etaient excusés : Laëtitia Delbos, Jean-Marc Monfefoul

Secrétaire de séance : Sandra Roche

I - PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2024

Le Projet du procès-verbal de la réunion du 29 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

II - DELIBERATION SUR LA CREATION D'UN EMPLOI

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe pour l'embauche d'un agent qui rejoindra le service administratif le 01 juillet 2024.

Le contrat de travail sera conclu sur la base de 28 heures hebdomadaires, pour une durée déterminée de 3 ans, renouvelable une fois, avec la possibilité d'une transformation en contrat à durée indéterminée au bout de 6 ans. Sa période d'essai s'élève à 3 mois.

III - EMPRUNT POUR L'ACHAT DE MATERIEL COMMUNAL.

Le conseil municipal décide afin d'assumer le financement d'un véhicule pour le service technique ; un emprunt de 30 000€ à taux fixe (3.22%) a été contracté auprès de la banque Crédit Agricole, les échéances annuelles de 6 591.07€ interviendront chaque 1^{er} octobre, à partir du 01/10/2024 durant 5 ans.

IV - AUGMENTATION DES CREDITS AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Ce nouvel emprunt nécessite une augmentation des crédits au budget principal de la commune. Une augmentation de crédits en dépenses d'investissement au compte 2182 à opération 20 matériel communal de 30 000€ et une augmentation de crédit en recette d'investissement au compte 1641 à l'opération 20 de 30.000€ seront réalisés afin d'équilibrer le budget.

V - ACHAT DES PARCELLES A 337 A338 A339 A340

Le projet d'achat de 4 parcelles est envisagé au Lieu-dit Les Bouygues pour un montant total de 60 000€.

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

Il est question de viabiliser ces parcelles pour les vendre en 4 lots séparés, il n'y aura pas de frais pour l'alimentation de ces terrains en électricité, nous sommes dans l'attente de devis pour le raccordement au réseau de tout à l'égout.

La création d'un budget annexe va être nécessaire pour la réalisation de cet achat.

Un sous-seing sera rédigé, en préambule de cet achat, par un notaire avec une réserve par rapport à l'obtention du permis d'aménagement

VI - QUESTIONS DIVERSES

- Le planning de la tenue du bureau de vote pour les élections européennes a été validé.
- L'animation Brocante, du début du mois de septembre, reprendra en 2024, elle aura lieu le dimanche 1^{er} septembre sur le parking des bus, la halle et ses abords. Le tarif convenu avec l'organisateur sera de 800.00€.
- Le projet de refaire les peintures des portes de l'église est prévu, des échantillons de couleurs ont été proposées et choisies.
- Nathalie Lavergne présente les animations estivales mises en place par le comité des fêtes

Concernant les nouveautés, le groupe Paris Londres interviendra sur la place tous les lundis et jeudis soir en juillet et août.

Des soirées alliant musique et exposants créateurs sont prévues quelques mardis du mois de juillet et août. Une buvette sera installée par un restaurateur de la place qui participe financièrement à la réalisation de ces soirées.

Les animations traditionnelles et leurs dates sont à consulter dans le « La Roque Infos ».

- Jacques Tuneu annonce que le compteur de la station d'irrigation a besoin d'être changé nous sommes dans l'attente d'un devis.
- La présence de nombreux chevalets « Promenade de la batellerie » installés sur le domaine public crée des problèmes de sécurité à l'encontre des passants. Sur le petit bulletin municipal « Le La Roque Infos » distribué début juin, la demande d'enlever les chevalets a été formulée, le maire souligne qu'une tolérance est acceptée pour le soir, mais que sans respect de la règle pour la journée un arrêté municipal sera pris.
- Jacques Tuneu informe le conseil que la recette parking est en baisse par rapport à 2023.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h30